

ARNAQUES AUX ACHATS EN LIGNE

Les transactions en ligne sont souvent intéressantes, mais attention aux arnaques.

QUE FAIRE ?

- **Privilégiez les sites marchands hébergés dans un pays de la communauté européenne** afin de bénéficier davantage de garanties et de recours en cas de litige.
- **Faites des recherches** - Vérifiez les avis clients avant d'acheter.
- **N'utilisez qu'un service de paiement sécurisé (3D Secure, wallets, carte de paiement virtuelle...)** - Vous aurez plus de chances de récupérer votre argent.
- **N'utilisez qu'un service de paiement sécurisé (3D Secure, wallets, carte de paiement virtuelle...)** - S'ils demandent un service de transfert d'argent ou un virement électronique, réfléchissez !
- **Ne payez que par une connexion internet sécurisée (https:// 🛡)** - Evitez d'utiliser un wifi public ouvert ou gratuit.
- **N'utilisez qu'un dispositif sécurisé** - Tenez vos systèmes d'exploitation et logiciel de sécurisation à jour.
- **Attention aux offres sensationnelles ou pour des produits miracles - Méfiez-vous de ce qui a l'air trop beau pour être vrai (prix nettement inférieur à la valeur moyenne connue du produit par exemple).**
- **Un pop-up vous annonce que vous avez gagné un prix ? Attention, vous pourriez ne gagner qu'un logiciel malveillant.**
- **Le produit n'arrive pas ? Contactez le vendeur. La banque ne s'immiscera pas dans un litige commercial. Vérifiez sur votre compte bancaire le débit de l'opération et saisissez les organismes de traitement des litiges.**



Offre spéciale
SUPER OFFRE

70%



Rapportez toujours à la police toute tentative de fraude, même si vous n'en avez pas été victime.